



RAPPORT FINAL DE LA SOUS-COMMISSION SUR LE PROGRAMME DES CONGRÈS

La Sous-commission sur le programme des congrès a été mise sur pied à la suite d'une proposition de l'Assemblée générale du CISH de Sydney (2005). Des délégués ont exprimé leur insatisfaction à propos de la procédure suivie pour élaborer le programme du Congrès du CISH. Voici un extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 juillet 2005 :

« Quelques délégués déplorent que le programme du Congrès ne fasse pas plus de place à certaines périodes historiques comme l'Antiquité et le Moyen Âge. Sur cette question, le Prof. Vigezzi souligne que l'apport des Comités nationaux et des Organismes internationaux dans la confection du programme pourrait être utile. Il propose que le Bureau examine la procédure actuelle de confection du programme et fasse rapport à la prochaine Assemblée générale.

La proposition est adoptée. »

Le Bureau restreint de Madrid (février 2006) a nommé les personnes suivantes pour faire partie de la Sous-commission :

- Arnita Jones, *American Historical Association*
- Brunello Vigezzi, *Commission Internationale pour l'Histoire des Relations Internationales et Giunta Storica Nazionale*
- Marjatta Hietala, *membre du Bureau et Présidente du Comité national de Finlande*
- Jean-Claude Robert, *Secrétaire général*

Après avoir échangé par courriel et discuté de vive voix lors d'une réunion en octobre 2006, les participants soulignent la nécessité de mieux connaître les membres du CISH et leurs différents projets scientifiques pour articuler un meilleur programme. Un questionnaire portant sur ces questions sera donc préparé par le Secrétaire général et mis au point après consultation par courriel. La première question traite de la structure des associations membres, la seconde, de leur historique et de leurs activités et la troisième, de leur degré de satisfaction à propos de la procédure de préparation du programme de Congrès.

Le questionnaire a été envoyé par courriel et par courrier à tous les membres du CISH en avril 2007. À cause du faible taux de réponse, un rappel a été expédié en juin. En date du 15 août 2007, près de 50 % des membres du CISH avaient répondu (26 des 53 Comités nationaux, 14 des 29 Organisations internationales affiliées et 5 des 12 Commissions internes). La date tardive de la réception des réponses n'a pas permis de présenter un rapport étoffé à temps pour l'Assemblée générale de Pékin (17 septembre 2007) et les membres de la Sous-commission ont proposé de présenter le rapport final avant la première Assemblée générale d'Amsterdam (22 août 2010).

L'examen des réponses à la troisième question, qui traite du niveau de satisfaction à l'endroit de la procédure, indique qu'en majorité, les membres du CISH sont satisfaits de la procédure actuelle. Toutefois, les Organismes internationaux affiliés (OIA) se montrent davantage critiques et font des suggestions que la Sous-commission désire étudier de plus près. La majorité des OIA se montre intéressée à poursuivre, à l'intérieur de leur propre programme scientifique, quelques-uns des thèmes du Congrès.

Les deux premières parties du questionnaire ont permis aux membres de la Sous-commission d'avoir une meilleure idée de la diversité des structures du membership. On trouvera sur le site Web du CISH, d'ici le 31 juillet 2010, dans la section « Nouvelles », sous-section « Procès-verbaux et rapports », les tableaux complets de compilation des réponses.



1. La structure du CISH

Le CISH est un organisme cadre (en anglais : Umbrella organization) qui compte trois composantes : les Comités nationaux (54), les Organismes internationaux affiliés (29 + 2 en attente d'approbation) et les Commissions internes (12). Les Comités nationaux et les Organismes internationaux affiliés paient une cotisation annuelle et disposent d'un droit de vote lors des assemblées générales. Les Commissions internes sont créées par l'Assemblée générale pour une fin bien précise, ne paient aucune cotisation et n'ont pas droit de vote.

Les Comités nationaux sont très différents les uns des autres. Quelques-uns comptent quelques membres tandis que d'autres en ont plusieurs milliers; de plus, leur structure est aussi très variable. Il semble y en avoir quatre types :

1. une association ouverte avec structures électives et dont le financement est assuré par une cotisation de chacun des membres
2. un comité Ad hoc créé par un organisme existant spécifiquement pour le congrès du CISH
3. une section d'Académie nationale
4. une association créée par un gouvernement.

D'une manière générale, les objectifs des Comités nationaux sont de faire la promotion de l'histoire nationale à travers une série d'actions : réunions, publications et représentations. Un très petit nombre, comme le Comité national britannique ou le Comité national russe, apparaissent comme expressément formés pour assurer la représentation des historiens du pays aux congrès internationaux.

Les Organismes internationaux affiliés, de leur côté, suivent presque tous un modèle identique. Tous sont dotés de structures électives et dépendent exclusivement des cotisations de leurs membres. Ils sont organisés autour d'un objet scientifique, d'une période ou alors d'une thématique méthodologique. Par exemple, la Commission internationale d'histoire de la Révolution française s'intéresse à un objet bien défini, tandis que l'Association internationale d'histoire économique couvre des périodes et des aires géographique plus étendues. De plus, dans l'histoire du CISH, les Organismes internationaux affiliés sont des créations plus récentes que les Comités nationaux; en effet, ils apparaissent surtout à partir des années 1960. Ils ont aussi tendance à refléter les changements dans l'historiographie ou la méthodologie. Enfin, les Organismes internationaux affiliés participent assez nombreux aux congrès du CISH car, en moyenne, 25 y sont présents.

Le statut des Commissions internes est différent. Elles ne paient aucune cotisation au CISH et ne votent pas lors des assemblées générales. Elles sont créées par l'Assemblée générale et leur objet est généralement soit un champ historiographique nouveau, soit une question jugée d'intérêt général. Après 5 ou 10 ans, les Commissions internes sont soit dissoutes soit transformées en Organisme international affilié avec droit de vote. Des situations particulières, liées à des problèmes structureaux de financement, font en sorte que quelques Commissions internes demeurent sous cette forme pour une plus longue période. La plupart ne participent pas beaucoup à l'élaboration du programme du congrès et seulement une ou deux se réunissent à cette occasion.

L'implication des membres dans la vie du CISH est très variable. Dans le passé, les secrétaires généraux divisaient les membres en trois catégories : un premier tiers répondant systématiquement à toutes les requêtes, un second tiers ne le faisant qu'occasionnellement et un dernier tiers, à peu près jamais. Je dois ajouter que la diffusion rapide du courrier électronique depuis dix ans a changé la situation et, présentement, la proportion des membres qui répondent systématiquement est passée à 40-45 %. Cette proportion indique toutefois que le CISH a des problèmes de communication importants.



2. Sommes-nous sur la bonne voie?

Les objectifs du CISH sont clairement énoncés dans les statuts :

« Le Comité international des Sciences historiques...est une organisation...créée pour promouvoir les sciences historiques par voie de coopération internationale. Il organise notamment tous les cinq ans, en collaboration avec le Comité national des historiens du pays hôte, un Congrès international des Sciences historiques dont il fixe le lieu et la date et dont il détermine le programme. Il peut assurer, patronner ou soutenir financièrement la publication d'instruments de travail d'intérêt général et l'organisation de colloques scientifiques ou d'autres manifestations favorisant la diffusion de la pensée et du savoir historiques. »

Il y a deux aspects à ces objectifs; le premier, de faire la promotion de la connaissance historique à travers la coopération internationale, et le second, son instrument principal, le congrès quinquennal. Durant les premières années de l'existence du CISH, avant la Seconde Guerre mondiale et même après, les publications ont pris une grande importance et monopolisé une part significative du budget. Depuis les années 1960, l'importance des publications a décliné et le Congrès quinquennal demeure la principale activité du CISH. Dans son livre sur les congrès internationaux des sciences historiques, Karl Dietrich Erdmann a expliqué comment, au moment de la fondation du CISH en 1926, il apparaissait essentiel de mettre sur pied un organisme relativement souple pour assurer un minimum de continuité d'un congrès à l'autre. En effet, depuis 1900, voire depuis 1898 si l'on inclut le Congrès international d'histoire diplomatique de La Haye, l'absence de structure obligeait à tout recommencer à zéro à chaque fois. Sur ce dernier point, le CISH a bien rempli sa mission en organisant des congrès quinquennaux régulièrement depuis 1950. Il est essentiel également de noter l'indépendance du CISH : le Comité international est financé exclusivement par ses membres et ne dépend que d'eux.

Très rapidement, le CISH s'est doté d'un nouvel objectif, l'approche comparative. Déjà durant le congrès de 1923 où la fondation du CISH a été discutée pour la première fois, Henri Pirenne a souligné son importance pour le travail de l'historien. Depuis la communication célèbre de Marc Bloch en 1928, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », lors du premier congrès organisé par le CISH, cette approche a connu un certain succès. Bien entendu, toute histoire implique un aspect comparatif par définition, mais le CISH en a fait la promotion pour tenter de circonscrire le monologue d'histoire nationale et d'amener les historiens à comparer les pays et les régions. Pour citer Marc Bloch : « Cessons, si vous le voulez bien, de causer éternellement d'histoire nationale à histoire nationale, sans nous comprendre ». Récemment, d'autres approches ont été mises de l'avant, comme l'histoire transnationale, les « histoires croisées », ou entangled history, mais à l'intérieur du CISH, l'objectif d'une histoire résolument comparative a toujours été présent. Même si une bonne part de la recherche historique se fait toujours dans un cadre national, et ce pour de bonnes raisons, on cherche de plus en plus à replacer la réflexion dans un contexte historiographique plus vaste et le CISH a toujours défendu cet élargissement. De la même façon, le développement de l'histoire « globale » et de la « world history » est également de nature à ouvrir les perspectives et ces tendances se retrouvent dans de nombreuses associations affiliées au CISH.

Existe-t-il une demande suffisante pour tenir un congrès généraliste d'histoire à tous les cinq ans? La situation a évolué beaucoup, particulièrement depuis les années 1960, dans le contexte de la véritable explosion des études universitaires à travers le monde entier et de l'augmentation concomitante du nombre d'historiens professionnels. De plus, le développement de la coopération internationale dans la plupart des champs de connaissance et la multiplication des projets de recherche internationaux ont amené de nombreuses occasions de rencontre, tout comme la prolifération des réseaux internationaux de chercheurs. Il existe maintenant de nombreux congrès internationaux d'histoire dans tous les domaines de spécialisation. Toutefois, il semble bien qu'il y ait toujours une demande pour un congrès généraliste en histoire. Chose certaine, aucune réponse au questionnaire de 2007 n'a formulé de critique négative.



Le Congrès international joue un double rôle. Tout en ayant son caractère scientifique, il remplit également une fonction sociale essentielle qu'on ne saurait sous-estimer. Durant le Congrès, il y a une importante circulation d'information de nature historique et historiographique; les problématiques se discutent et s'échangent. C'est aussi un lieu idéal pour créer ou réactiver des réseaux. Bref le Congrès est un lieu de rencontre privilégié pour les chercheurs, créant de nombreuses occasions d'interaction entre les historiens du monde entier.

Cependant, si un congrès généraliste peut constituer un endroit idéal pour observer l'état actuel de la discipline, il n'est pas structuré pour donner des directives de recherche ou exercer une fonction normative. Dans ce sens, le congrès doit demeurer un lieu d'échanges, de rencontres, de prise de contact et d'interaction sans lequel une véritable communauté internationale d'historiens ne pourrait exister. Le rôle d'un congrès généraliste est d'ouvrir les perspectives historiques et de mitiger les effets de la spécialisation des champs de recherche ainsi que de l'apparente fragmentation de l'histoire. Toutefois, pour atteindre ces résultats, les collègues doivent être convaincus d'investir temps et énergie dans une telle activité, d'où l'importance de construire un programme stimulant qui suscite l'intérêt pour toutes les périodes de l'histoire.

3. Construire le programme du Congrès International des Sciences Historiques

Le programme du congrès constitue la préoccupation centrale du Bureau depuis la fondation du CISH. Régulièrement, la procédure a été revue et changée : au début, le comité d'organisation local prenait la responsabilité de tout, mais rapidement le Bureau a été chargé de son élaboration. Le temps est peut-être venu pour un nouveau changement.

Les membres du CISH devraient-ils jouer un plus grand rôle? Actuellement, les Comités nationaux et les Organismes internationaux affiliés reçoivent un appel général à thèmes. Puis, une sous-commission du Bureau se réunit pour examiner la liste — généralement plus de 200 propositions de thèmes pour environ 50 séances. La sous-commission procède par la suite et effectue une fusion partielle de propositions de thèmes pour arriver à tenir compte au maximum des propositions reçues. De fait, bien souvent, peu de thèmes sont adoptés dans leur formulation originale. En outre, souvent les Comités nationaux et les Organismes internationaux affiliés ajoutent le nom de responsables de séance, mais si la sous-commission a modifié sensiblement le thème tel que proposé originellement, il est souvent inutile de retourner à la personne proposée. Finalement, la sous-commission fait rapport au Bureau, lequel soumet la proposition de thèmes à l'Assemblée générale inter congrès (qui se tient deux ans après le congrès quinquennal). Après discussion, l'Assemblée adopte une liste finale d'une cinquantaine de thèmes.

Avec l'implication graduelle des Organismes internationaux affiliés (OIA) depuis les années 1960, le programme du Congrès s'est graduellement scindé en deux. Dans un premier temps, vient le « programme principal » comprenant les cinquante séances et divisé en thèmes majeurs, thèmes spécialisés, séances conjointes, tables rondes et séances spéciales. Puis, dans un second temps, tous les Organismes internationaux affiliés et les Commissions internes peuvent organiser des séances sur un thème de leur choix et disposent de trois demi-journées, en fait de trois séances. La thématique de ces séances est l'entière responsabilité des OIA et n'est finalisée que pendant l'année du Congrès. La liste n'est jamais discutée, ni par le Bureau, ni par l'Assemblée générale. La semaine du Congrès est nettement divisée en deux : l'Assemblée générale et la séance d'ouverture ont lieu le dimanche, et les premiers trois jours sont occupés par les séances du « programme principal »; les derniers jours (jeudi, vendredi et samedi) étant consacrés aux séances des organismes. À partir du Congrès de 2000, le CISH a cherché à répartir un peu plus également sur l'ensemble de la semaine les séances des deux programmes, mais avec un succès limité. Environ trente OIA et CI participent au Congrès si bien que cette deuxième partie du programme peut compter jusqu'à 90 séances.

Il y a donc plus d'une centaine de séances durant le Congrès. Par ailleurs, depuis Sydney (2005) la durée du Congrès a été réduite d'une journée, la cérémonie de clôture se tenant le samedi plutôt que le dimanche. La cérémonie de clôture du Congrès d'Amsterdam sera le samedi matin, si bien que toutes les autres séances du Congrès doivent tenir entre le lundi et le vendredi. Cette réduction du nombre de jours du Congrès a été une bonne décision. Toutefois, si le CISH désire unifier davantage

COMITÉ INTERNATIONAL
DES SCIENCES HISTORIQUES



INTERNATIONAL COMMITTEE
OF HISTORICAL SCIENCES

les séances des deux programmes, il faudra tenir environ 25 à 30 séances par jour et cela risque d'interférer avec les thèmes majeurs. Le tableau 1 présente le relevé quotidien des séances entre 1990 et 2010 (Congrès de Madrid, Montréal, Oslo, Sydney et Amsterdam).

Tableau 1 : Nombre de séances par jour

	1990	1995	2000	2005	2010
dimanche	1	1	1	1	1
lundi	17	14	11	14	22
mardi	20	14	22	17	27
mercredi	17	14	31	38	32
jeudi	17	15	34	50	48
vendredi	18	24	49	49	44
samedi	9	21	27	14	1
dimanche	1	1	1		
N ^{bre} de séances	100	104	176	183	175

Le tableau fait bien voir l'augmentation du nombre de séances à partir du mercredi. Il y a deux raisons à cela : la place des séances des thèmes majeurs et le début des séances des OIA et CI. Le CISH accorde une grande importance aux thèmes majeurs dont les séances durent une journée complète et, pour permettre à un plus grand nombre de collègues de participer à ces séances, les thèmes majeurs ne se chevauchent jamais et se succèdent sur trois jours. Cependant, depuis Oslo, les séances des OIA et CI commencent dès le mercredi pour mieux équilibrer le programme.

Le « programme principal » du Congrès résulte d'une consultation large auprès des membres du CISH et de propositions soumises plus de trois ans avant le Congrès. Les thèmes sont mis en forme, discutés et une liste finale est proposée par une sous-commission du Bureau avant d'être adoptée par l'Assemblée générale. Cette procédure a été critiquée dans le passé parce que les membres du CISH estimaient ne pas avoir eu le temps de discuter le programme en détail. Il y a un réel problème ici car la thématique du Congrès n'est définitivement pas le résultat d'une improvisation par un comité; mais elle est produite par un intense travail de réflexion à partir d'une liste de plus de 200 thèmes soumis. L'Assemblée générale ne peut pas recommencer en détail tout le processus. Par ailleurs, la thématique des séances des OIA est élaborée d'une manière entièrement indépendante de celle des autres séances. Elle se fait aussi plus tardivement, généralement après l'adoption des thèmes du Congrès.

4. Propositions

Il y a quelques façons d'améliorer le rôle des membres du CISH dans la construction du programme du Congrès, tout en maintenant la responsabilité du Bureau pour la coordination et l'équilibre de l'ensemble. Il s'agirait de donner une plus grande latitude aux membres tout en assurant le suivi pour que l'organisation du congrès soit efficace. Voici quelques propositions que la Sous-commission aimerait voir discuter par l'Assemblée générale. Le Bureau du CISH verra, après les discussions, à la mise au point des modalités opérationnelles de chacune des propositions retenues.

1. Le CISH maintient les cinq sections de son programme : thèmes majeurs, thèmes spécialisés, séances conjointes, tables rondes et séances spéciales.
2. Pour être recevable, toute proposition de thème devra être accompagnée d'un court texte de présentation (minimum 200 mots).
3. Toute proposition de séance conjointe doit provenir d'au moins deux membres du CISH.
4. Chaque Organisme international affilié peut mettre sur pied une séance du programme principal. En contrepartie, le nombre de séances réservées aux OIA ne sera que de deux demi-journées (2 séances).
5. Les Comités nationaux sont encouragés à proposer des séances spéciales pour faire le point sur les développements historiographiques d'une région du monde.
6. Les tables rondes seront réduites à 10 et devront compter des jeunes historiens.



7. La liste des propositions reçues sera expédiée à tous les membres et ils disposeront d'une courte période pour faire parvenir leurs réactions au Secrétaire général avant la réunion de la sous-commission du Bureau.
8. Le site Web du CISH devra servir de manière dynamique dans le processus d'élaboration du programme pour alléger la tâche de préparer de longues listes. Des ressources supplémentaires devront être utilisées.

La Sous-commission souhaite que l'Assemblée générale puisse discuter de ces questions afin d'aider le Bureau à préparer le prochain congrès.

Pour la Sous-commission,

Jean-Claude Robert, Secrétaire général